

Éditorial



C'est avec fierté et reconnaissance envers tous les fonctionnaires placés sous mon autorité que je signe cette introduction du bilan 2016 de l'action des services de l'État dans le Val-d'Oise. Ce document, quoique non exhaustif, rend compte d'une action publique riche et variée au service du territoire et de ses habitants.

L'année 2016 a été marquée par la poursuite de la mobilisation des services de l'État et des forces de l'ordre - de la police, de la gendarmerie avec le concours des armées - pour garantir la sécurité et l'ordre public dans un contexte toujours

marqué par de fortes menaces terroristes avec l'attentat de Nice du 14 juillet, par des risques de violences urbaines comme ce fut le cas à Persan et à Beaumont-sur-Oise en juillet 2016, et aussi par la survenue d'évènements climatiques comme les inondations de la Seine en mai et juin 2016. Des moyens exceptionnels ont ainsi été déployés par l'État pour prévenir le risque de terrorisme et de radicalisation - perquisitions administratives, fermeture des lieux de culte à risque, mise en place d'une unité de déradicalisation à la maison d'arrêt d'Osny, sécurisation des grands rassemblements et des lieux sensibles du département - et, bien entendu, pour faire face aux crises qu'a connues le département : émeutes urbaines, inondations, crise des hydrocarbures

Mais la réponse à ces défis n'est pas uniquement sécuritaire. Elle passe surtout par une action publique volontariste, menée sous mon autorité par les services de préfecture et des sous-préfectures, les directions départementales interministérielles et les unités territoriales des services régionaux, qui repose sur 3 piliers :

- **Soutenir le développement économique et la création d'emploi**, condition d'insertion professionnelle et d'avenir pour la jeunesse. À ce titre, les services de l'État sont restés mobilisés pour accompagner le développement des filières structurantes et des entreprises du département, et appuyer celles rencontrant des difficultés. Parallèlement, a été poursuivie activement la gestion des dispositifs d'aide à l'emploi (avec la poursuite des contrats aidés dans les secteurs marchand et non-marchand), le soutien au développement de l'apprentissage et la mise en œuvre de la garantie jeunes destinée à insérer les publics les plus éloignés du marché du travail.

- **Renforcer la cohésion sociale et la lutte contre toute forme de discrimination**. Sur ce plan, l'année 2016 a vu se poursuivre les actions conduites dans les 41 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) du département totalisant 220 000 habitants soit 18 % de la population du département. Cette année a également été consacrée à l'élaboration puis la signature des conventions du nouveau programme de renouvellement urbain dans les 10 quartiers prioritaires d'intérêt national ou régional du Val-d'Oise. Enfin, l'effort de financement et de construction de logements sociaux a été particulièrement important en 2016, enregistrant une progression de 38 % dans le département. Cependant, malgré ces efforts, l'offre de logements et d'hébergement reste nettement insuffisante pour répondre à la demande et la mobilisation doit donc se poursuivre.

Je veux enfin souligner avec gratitude l'action menée par les collectivités et associations qui se sont investies aux côtés des services de l'État pour relever le défi de l'accueil des migrants, arrivés en nombre en Île-de-France au cours de l'année 2016. Tous font honneur à la République.

- **Favoriser un développement équilibré des territoires** : les services de l'État accompagnent activement, dans les structures de gouvernance, en termes d'ingénierie ou de financements, la réalisation des grands projets d'aménagement, qui demain verront le jour dans le Val-d'Oise et constitueront de puissants leviers d'attractivité. A titre d'exemples, je citerai :

- le **développement de la forêt de Pierrelaye**, avec la signature le 21 mars 2017 du contrat d'intérêt

national « aux franges de la forêt de Pierrelaye »,

- **le projet de campus international** au cœur de l'agglomération de Cergy-Pontoise, qui vise à créer sur les communes de Cergy, Pontoise et Neuville-sur-Oise, un campus et une université de formation et de recherche reconnus sur le plan international. Ce projet a été retenu au titre du programme des investissements d'avenir pour bénéficier de financements de 9M€ par an pendant 10 ans,
- ou encore les travaux engagés dès 2016 qui ont abouti en 2017 **à la signature des trois premiers contrats de ruralité** dans le département. Il s'agit de soutenir, symétriquement à ce qui est fait pour les quartiers de la politique de la ville, le développement des intercommunalités en zone rurale. Le développement équilibré des territoires passe aussi par la garantie du maintien et de l'accès aux principaux services publics sur tout le territoire, ce qui a conduit mes services à accompagner le développement des premières maisons de services au public dans le département, au nombre de 7 à ce jour.

L'action publique déployée s'est inscrite dans le contexte de la réforme territoriale issue de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République du 7 août 2015. L'année écoulée a vu ainsi la mise en œuvre du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale entré en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Celui-ci a permis de doter de nouvelles compétences et de périmètres adaptés aux enjeux d'aménagement du territoire et de développement économique, les nouveaux établissements publics de coopération intercommunale du Val-d'Oise au nombre de 10 (4 communautés d'agglomération et 6 communautés de communes), appelés à devenir des acteurs puissants au service des habitants et des entreprises du département.

L'État lui-même a été confronté à de nouveaux impératifs d'organisation : le "Plan Préfectures Nouvelle Génération (PPNG) », préparé depuis 2015, a conduit à revoir les modalités d'accueil et de services au public en matière de délivrance de titres, afin de privilégier les procédures dématérialisées et une offre de services aux usagers plus rapide. Les services de la préfecture et des sous-préfectures se sont également réorganisés pour mieux répondre aux missions prioritaires pour nos concitoyens : la sécurité publique et la gestion des crises, l'expertise juridique et le contrôle de légalité, ainsi que le renforcement de la coordination et de l'appui territorial au service du développement des territoires et des entreprises, et ce, dans un souci constant de rationalisation et de mutualisation des moyens.

Un objectif commun anime l'action des services de l'État dans ce département : la promotion de l'intérêt général, du lien social et des valeurs de la République. Ces valeurs animent au quotidien les agents de l'État dans le Val-d'Oise. Je sais qu'elles sont partagées dans des collaborations fructueuses avec tous les partenaires : collectivités locales, monde socio-économique et société civile. C'est pourquoi, nous progresserons encore ensemble en 2017 !

Jean-Yves LATOURNERIE



Préfet du Val-d'Oise